

# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022



Monsieur Daniel MAUREY, Maire remercie l'implication et la rigueur de l'agent recenseur et du coordonnateur missionnés. Leur collaboration fut précieuse.

**Plus largement, il remercie les Boinvilloises et les Boinvillois pour leur participation et leur réactivité !**

Monsieur le Maire rappelle que le recensement est un outil essentiel au fonctionnement de chaque commune. Les chiffres fournis par l'INSEE permettent ainsi de fixer le montant de la participation de l'État au budget de la ville au titre de la « Dotation globale de fonctionnement », de prévoir des équipements nécessaires à la population (écoles, pharmacies...), de cibler les besoins en logements ou encore de déterminer les moyens de transport à développer sur le territoire. Du nombre d'habitants dépend aussi le nombre d'élus au Conseil municipal, ainsi que la détermination du mode de scrutin.

Même si les premiers chiffres officiels ne pourront être communiqués qu'en début d'année 2023, une première tendance s'observe déjà.

**Sous réserve de confirmation définitive de l'INSEE, les premières statistiques laissent apparaître une stabilisation de la population Boinvilloise par rapport au dernier recensement.**

Les nouvelles bases réelles, fournies par cette dernière campagne de recensement, seront exploitées au cours de cette année.

Merci à vous toutes et à tous !